

DOCUMENT RELATIF AU DÉROULEMENT DE LA CÉRÉMONIE
INFORMATIONS A COMPLÉTER ET A RENVOYER ACCOMPAGNÉES DES PIÈCES JUSTIFICATIVES

DOSSIER DE MARIAGE

entre

M.

et

M.

BARRER LES MENTIONS INUTILES		
Mariage religieux	OUI	NON
Echange d'alliances	OUI	NON
Contrat de mariage prévu	OUI	NON
Enfant en commun	OUI	NON
Presse	OUI	NON
Quête	OUI	NON
Nombre de personnes présentes à la cérémonie		
Y aura-t-il des personnes à mobilité réduite dans l'incapacité de monter les étages ? Si OUI la cérémonie se déroulera dans la salle du rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville	OUI	NON
Souhaitez-vous lire des poèmes, écouter ou jouer de la musique au début ou à la fin de la célébration (possibilité de mise à disposition de matériel de lecture CD et clef USB)	OUI	NON
Si OUI intervention au début ou à la fin de la cérémonie	AU DÉBUT	A LA FIN
Dénomination des pièces de musique ou des poèmes		
Conformément au planning annuel c'est M. (à définir) Conseiller municipal qui célébrera votre mariage. Souhaitez-vous le, la rencontrer	OUI	NON
Demande d'un autre élu que celui prévu au planning	M.	
Futur domicile conjugal		

L'horaire prévu du mariage doit être respecté. En cas de retard, le mariage suivant sera célébré en priorité.

L'Hôtel de Ville est un monument historique classé. Pour son entretien, il est interdit de jeter du riz, des fleurs, des confettis, des mégots ou autres dans la salle des mariages ainsi que dans les escaliers, dans la Cour d'honneur et sous le porche.

Merci de votre compréhension ainsi que de le signaler à vos invités.

